

25 avril 2017 revue de presse _____ 2

25 avril 2017 revue thématique DD _____ 4

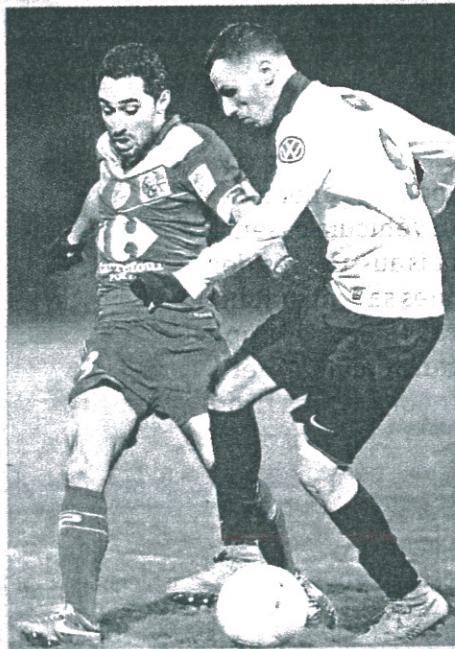
Le point en DHR

25 AVR 2017

CAZÈRES PEUT NOURRIR DES REGRETS

Dans la poule A, la réserve de Blagnac a parfaitement assumé son rôle d'arbitre en mettant fin à l'inraisemblable série de dix victoires consécutives de la réserve d'Auch (2-2). Une occasion idoine dont n'a pourtant pas su profiter Cazères qui risque de regretter longtemps les points perdus sur le synthétique de Capitany. Malgré une avance de deux buts, les Cazériens ont finalement été terrassés par des réservistes Columérins actuellement dans une forme éblouissante (3-2). Deuxième au classement, Cazères reste donc à quatre longueurs de la première place occupée par la réserve d'Auch. Dans le bas de tableau, Saint-Jean a décroché un match nul à domicile contre Sémeac (2-2) qui lui permet d'assurer son maintien puisque le promu Orleix, battu par Tournefeuille (2-1), accompagnera officiellement le Mirail en Promotion Honneur. Désormais en roue libre, les Toulousains ont d'ailleurs été copieusement corrigés sur la pelouse de Portet (9-3).

Dans la poule B, alors que le leader Fleurance s'était imposé contre Grisolles (2-1), les poursuivants des Gersois ne devaient pas se louper. Opposé à la réserve d'Albi, si Aussonne a assuré l'essentiel en décrochant une victoire importante grâce aux réalisations des anciens Caouecs Robert et Da Silva (2-1), Fonsorbes est quant à lui tombé dans le piège tendu par la réserve du Toulouse Métropole (2-0). Un succès d'autant plus important pour les Toulousains puisqu'il permet aux hommes de Frédéric Varéla et Patrick Martinez de sortir de la zone rouge à trois journées de la fin du championnat. Battu sur la pelouse de Pibrac sur la plus petite des marges (1-0), L'Union est désormais relégable en compagnie de la Juventus de Papus, accrochée par Foix sur sa pelouse des Merlettes (1-1). De quoi augurer une fin de saison palpitante aussi bien dans le haut que dans le bas de tableau.



Cazères n'a pas saisi l'occasion./Photo
DDM, archives XdF

Anthony Bernat

25 AVR 2017

Les allergies, ça peut être très grave

SANTÉ Les allergologues ont dévoilé hier leur livre blanc. Ils s'inquiètent de l'explosion des formes sévères : rhinites chroniques, asthmes qui s'associent avec des intolérances alimentaires...

PAR FLORENCE MERÉO

ILLE L'AVAIT LAISSE petit garçon de 5 ans avec le nez qui coule. Il l'a retrouvé avant-hier ado de 5 ans, asthmatique, allergique aux acariens et aux pollens. « Je le l'avais pas revu entre-temps. Pour les allergies, il y a un dogme là ça va passer. C'est dramatique », soupire le docteur Isabelle Bossé, allergologue à La Rochelle Charente-Maritime.

« Graves, très graves, majeures, mortelles... » Les médecins multiplient les adjectifs lorsqu'il

s'agit de qualifier l'évolution des allergies. Hier, les plus éminents spécialistes français ont alerté sur l'explosion des formes de plus en plus sévères de ces maladies et publié un livre blanc. « Aujourd'hui, ce n'est plus seulement le fameux rhume des foins qui durait deux-trois mois. Ce sont des rhinites qui se complexifient ou évoluent vers l'asthme, des intolérances alimentaires et/ou digestives qui s'y ajoutent, des formes importantes d'eczéma... », décrypte la professeur Jocelyne Just, chef du service d'allergologie pédiatrique à

ON EST FACE À UNE ÉPIDÉMIE SILENCIEUSE COMME L'A ÉTÉ LE DIABÈTE

GERARD BAPT, DÉPUTÉ (PS) DE HAUTE-GARONNE, IMPLIQUÉ DANS LES QUESTIONS DE SANTÉ

l'hôpital parisien Trousseau et présidente de la Société française d'allergologie. Dans leur livre blanc, les médecins demandent une prise de conscience politique et scientifique et s'inquiètent d'un possible déremboursement des traitements, notamment de l'immunothérapie allergénique, plus connue sous le nom de désensibilisation.

DES CAUSES NOMBREUSES : POLLUTION, ALIMENTATION...

Aujourd'hui, nous sommes en France 20 millions d'allergiques, soit 30 % de la population. En 1963, c'était... 3,8 % ! « On est face à une épidémie silencieuse, comme l'a été le diabète. Les chiffres faramineux disent qu'il faut une meilleure prise en charge

et connaissance du sujet », plaide le député (PS) Gérard Bapt, très impliqué sur les questions de santé.

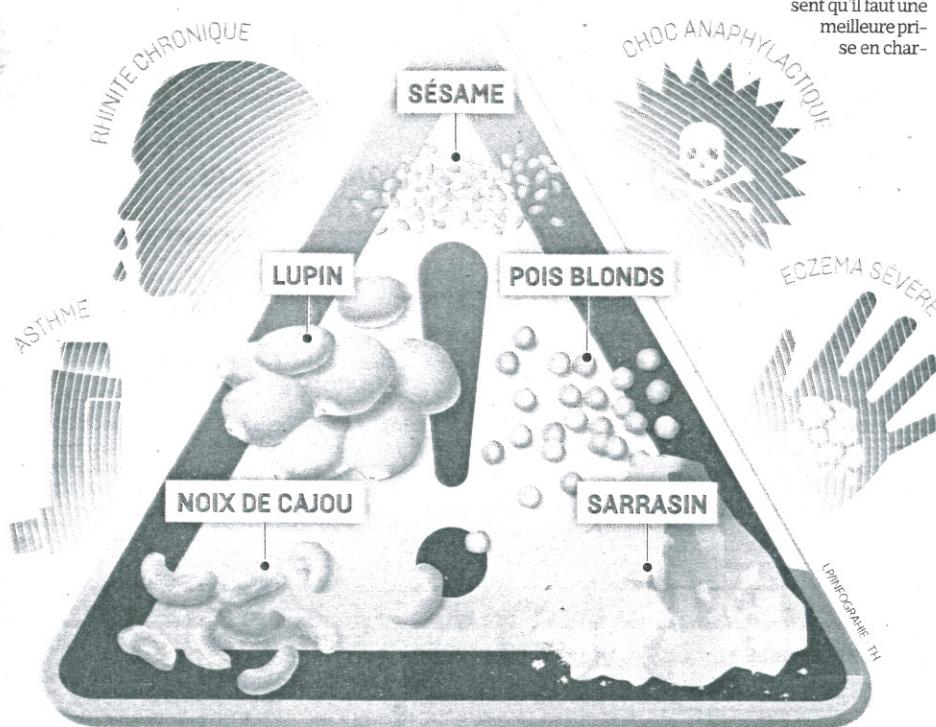
Comment en est-on arrivé là ? La faute à qui ? « Les allergies sont des sentinelles, elles témoignent des changements de notre environnement », pointe la professeur Just. Parmi ses exemples, le réchauffement climatique qui entraîne des périodes de pollinisation plus longues. Mais aussi la pollution et les pesticides rendant plus agressifs les pollens, le changement d'habitudes alimentaires, la sédentarisation...

« Le manque de diversité végétale a sa part de responsabilité, reprend-elle. Après la tempête de 1999, on a replanté en masse des bouleaux qui contiennent la même charge allergique que certains fruits comme la pomme

ou la poire. On a vu les allergies croisées augmenter. »

« Tout est question de vocabile, appuie Christine Rolland, directrice de l'association Asthme et allergie. On l'emploie à toutes les sauces, on dit qu'on est allergique au travail, à sa belle-mère... ça banalise un phénomène qui est grave. » Elle cite la détérioration du sommeil, l'isolement, les troubles de la concentration, voire des cas de choc anaphylactique (une réaction allergique poussée à l'extrême, pouvant aller jusqu'à la mort)... « La rhinite allergique, c'est sept millions de journées non travaillées en France ; l'allergie est la première cause de perte de productivité », reprend-elle, en se grattant régulièrement la gorge. « Ce n'est pas une allergie », précise-t-elle avant d'ajouter : « Quoique ! »

Ces aliments dont il faut désormais se méfier



Attention aux pois

PETITS POIS, gros problèmes ? Les pois (et notamment les blonds) sont ce qu'on appelle des allergènes émergents du fait de leur utilisation croissante par l'industrie agroalimentaire. « Vous ne le savez pas, mais il y en a par exemple souvent sous forme de farine dans les steaks hachés surgelés, environ 2 % pour jouer sur la texture de la viande et lui donner du... poids. Or, plus il y a d'exposition, plus les allergènes peuvent agir », explique Jean-François Fontaine, de l'Association de formation continue en allergologie (Anafocal). Les risques, comme pour d'autres légumineuses (lupin, soja...), des maladies respiratoires, conjonctivites, rhinites...

Ce même phénomène, nous

le retrouvons avec les noix de cajou dont la prévalence à l'allergie – souvent très sévère – a bondi ces dernières années. « Vous en trouvez dans des préparations culinaires ou dans les sauces, notamment le pesto. Cela rend la consommation plus importante mais aussi plus précoce pour les enfants », pointe le Dr Fontaine.

Plus étonnant... fumer du cannabis peut vous rendre allergique aux pommes ! « Aux poires aussi, céleri, pêche, carotte... égrène-t-il. Cela fait partie des allergies que l'on constate depuis peu. Il peut vous rendre sensible aux végétaux comestibles ! Et entraîner des problèmes respiratoires, digestifs... entre autres choses. »

FL M

ÉTUDE

Perturbateurs endocriniens : même chez les enfants

Dans une enquête publiée hier, « 60 Millions de consommateurs » insiste sur le besoin de réglementer.

PAR CORALIE GARANDEAU

BISPHÉNOL, phthalates, pesticides ou métaux lourds... Combien de fois faudra-t-il tirer la sonnette d'alarme contre les perturbateurs endocriniens ? Une nouvelle étude, menée par « 60 Millions de consommateurs » et publiée hier, est sans appel : les cheveux de 43 filles et garçons âgés de 10 à 15 ans testés contiennent tous des traces

de 119 substances nocives sur les 254 recherchées par le laboratoire. Plastifiants, pesticides ou métaux lourds... l'organisme des adolescents contient 34 contaminants en moyenne. Et ce, qu'ils vivent en ville, à la mer ou à la campagne. Ces résultats font craindre une exposition des petits Français à ces « substances étrangères à l'organisme qui interfèrent avec le système hormonal ». A faible dose ou en cocktail, ces molé-

cules sont suspectées d'affecter le développement de l'enfant, dès sa vie in utero.

TROUBLES DU QI

L'enquête insiste sur le besoin de réglementation. « La France a interdit le bisphénol A dans les biberons et les contenants alimentaires », remarque « 60 Millions de consommateurs », mais les experts souhaitent que les substituts utilisés fassent l'objet d'études. « On dé-

tecte du Bisphénol S et du F sur nos échantillons », confirme l'ingénieur chargé de l'étude.

« On est au bord d'une crise sanitaire majeure, comme celle de l'amiante », s'impatiente Sylvie Metzelard, rédactrice en chef du magazine. « L'Europe doit réagir et les industriels doivent financer de la recherche sur ces substituts. Les consommateurs ont une arme : leur porte-monnaie. Ils doivent refuser ces produits pour que les fabricants

trouvent des alternatives crédibles. » Il y a urgence car, comme le souligne Bernard Jégou, directeur de l'Inserm, l'effet nocif des perturbateurs endocriniens n'est plus à prouver : ses tests montrent notamment leur impact sur la perte des points de QI, les troubles de la concentration ou la production de testostérone, cause d'infertilité.

INTERACTIF www.leparisien.fr

Où ils se cachent chez vous

25 AVR 2017

MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Une borne pour recharger les véhicules électriques

En présence de Gérard Bapt, député de la Haute Garonne et Sabine Geil-Gomez, conseillère départementale, le maire, Michel Anguille et Pierre Izard, président du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute Garonne (SDEHG), ont inauguré la borne de recharge pour les véhicules électriques avenue du Mur de Ronde.

La commune s'est portée volontaire pour accueillir une borne de recharge pour véhicules électriques sur son territoire. Durant son discours, le maire a confirmé l'engagement de la commune en matière de transition énergétique, soulignant aussi l'économie réalisé. La recharge coûte « environ 2 € pour 100 kilomètres, contre 10 euros pour un véhicule essence. Les Montastrucois, mais aussi les résidents des communes voisines savent aujourd'hui que nous avons franchi un pas important en faveur de la transition énergétique et qu'ils peuvent s'engager sans risque dans l'électromobilité. » L'objectif du SDEHG : favoriser le développement du véhicule propre.

Le manque d'infrastructures de recharge est un frein au développement de l'électromobilité. Ce ne sera plus le cas en Haute-



Démonstration du fonctionnement de la borne de recharge aux élus./DDM

Garonne puisque fin 2017, 100 bornes publiques mailleront le département, soit une borne tous les 15 à 20 km. Ce projet de réseau de recharge, initié par le SDEHG, est un investissement public de 650 000 €. La pose d'une borne de recharge coûte au total 6 500 €, dont 15% sont à la charge de la commune. Dans son intervention, Pierre Izard a rappelé qu'à ce jour, le SDEHG a déjà mis en service 41 bornes de recharge. Chaque borne est équipée de deux points de charge permettant à deux véhicules de

se recharger en même temps. 20 minutes de charge correspondent à environ 40 km de trajet pour une Renault Zoe par exemple.

Les petits véhicules, cycles et scooters électriques pourront également se recharger sur les bornes grâce à des prises spécifiques prévues à cet effet.

Où sont les 41 bornes du département ?

Elles se trouvent à Antichan de Frontignes, Aurignac, Auterive, Auzeville Tolosane, Bagnères de Luchon, Beauchalot, Bessières, Boudrac, Boulogne sur Gesse, Calmont, Carbonne, Castelmaourou, Castelnau d'Estregefonds, Cintegabelle, Eaunes, Fronton, Frouzins, Gardouch, Gratens, Grenade, Lanta, Lavelanet de Comminges, Le Fousseret, Lherm, Longages, Martres Tolosane, Miramont de Comminges, Montastruc la Conseillère, Pechbonnieu, Pouy de Touges, Ramonville Saint Agne, Rieumes, Rieux Volvestre, Roquettes, Saiguède, Saint Sulpice sur Leze, Sainte Foy d'Aigrefeuille, Saint Gaudens, Saint Elix le Château, Valentine, Villefranche de Lauragais.

VILLAUDRIC**Opération Zéro phyto
pour les jardins du village**

Les employés municipaux procèdent aux plantations d'arbustes et de fleurs qui vont embellir les espaces verts du village. Cette année la commune a opté pour le principe «zéro phyto», une proposition de loi adoptée en 2014. En effet les pesticides seront interdits dans les espaces verts publics à partir de 2020 et pour les jardins des particuliers à compter de 2022. C'est donc de nouvelles méthodes de travail qui sont mises en œuvre pour éviter le désherbage. Un film géotextile a été posé autour des plantations, recouvert ensuite par divers matériaux comme du gravillon blanc ou rose, de la pouzzolane ou du calcaire concassé. Ainsi ce revêtement présente un double avantage, il empêche l'herbe de pousser et limite les arrosages.

La mairie adopte le nouveau dispositif./Photo DDM RD



25 AVR 2017

BIOCENYS > Connecte 150

ruches. La PME toulousaine spécialiste de l'implantation de ruches en entreprises vient de nouer un partenariat avec une autre entreprise toulousaine, BeeGuard, afin de suivre ses ruches à distance. Biocenys supervise 150 ruches partout en France. Les connecter permettra de recueillir des données en temps réel tels que le poids, la localisation, la température, l'hygrométrie, mais aussi de connaître les interventions réalisées sur les ruches par l'apiculteur.